



ON SACRIFIE L'ÉLEVAGE OVIN SUR L'AUTEL DU LIBRE-ÉCHANGE !

Avec la Confédération paysanne, défendre la production de viande ovine locale !

Rompre avec le libre-échange est vital pour l'installation en élevage ovin et pour garantir des prix rémunérateurs qui nous permettent de vivre dignement de notre métier.

Entamées depuis 2018, les négociations pour l'accord UE-Australie viennent d'être conclues. Bruxelles offre deux contingents tarifaires pour un total de 25 000 tonnes équivalent carcasses (viandes ovines et caprines) à importer en franchise de droits, ce qui représente environ 4 % de la consommation de viande ovine et caprine dans l'UE.

C'est un très mauvais signal pour l'avenir de l'élevage ovin français, qui souffre déjà de l'entrée en vigueur de l'accord UE-Nouvelle Zélande depuis 2024 et ses 151 000t/an à droit de douane nul.

La production française couvre seulement 46% de la consommation nationale de viande ovine. Reconquérir notre souveraineté alimentaire est un enjeu majeur en viande ovine.



Nous revendiquons :

- La sortie immédiate de l'accord UE-Australie, UE-Nouvelle Zélande et du CETA, Mercosur & l'arrêt des négociations d'accords de libre-échange, notamment avec le Chili, le Kenya...
- Une loi sur le revenu paysan interdisant l'achat de nos produits agricoles en-dessous de leur prix de revient (= coût de production + rémunération de notre travail + notre protection sociale)

Nous avons besoin d'une protection économique et sociale contre la concurrence déloyale !

**LE LIBRE-ÉCHANGE DÉLOCALISE,
L'AGRICULTURE PAYSANNE RELOCALISE !**



ON SACRIFIE L'ÉLEVAGE OVIN SUR L'AUTEL DU LIBRE-ÉCHANGE !

Avec la Confédération paysanne, défendre la production de viande ovine locale !

Rompre avec le libre-échange est vital pour l'installation en élevage ovin et pour garantir des prix rémunérateurs qui nous permettent de vivre dignement de notre métier.

Entamées depuis 2018, les négociations pour l'accord UE-Australie viennent d'être conclues. Bruxelles offre deux contingents tarifaires pour un total de 25 000 tonnes équivalent carcasses (viandes ovines et caprines) à importer en franchise de droits, ce qui représente environ 4 % de la consommation de viande ovine et caprine dans l'UE.

C'est un très mauvais signal pour l'avenir de l'élevage ovin français, qui souffre déjà de l'entrée en vigueur de l'accord UE-Nouvelle Zélande depuis 2024 et ses 151 000t/an à droit de douane nul.

La production française couvre seulement 46% de la consommation nationale de viande ovine. Reconquérir notre souveraineté alimentaire est un enjeu majeur en viande ovine.



Nous revendiquons :

- La sortie immédiate de l'accord UE-Australie, UE-Nouvelle Zélande et du CETA, Mercosur & l'arrêt des négociations d'accords de libre-échange, notamment avec le Chili, le Kenya...
- Une loi sur le revenu paysan interdisant l'achat de nos produits agricoles en-dessous de leur prix de revient (= coût de production + rémunération de notre travail + notre protection sociale)

Nous avons besoin d'une protection économique et sociale contre la concurrence déloyale !

**LE LIBRE-ÉCHANGE DÉLOCALISE,
L'AGRICULTURE PAYSANNE RELOCALISE !**

